



GAGNONS L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION LE 8 MARS 2017

Malgré de nombreuses lois, malgré des décennies de combat, les femmes ne sont toujours pas considérées comme les égales des hommes dans les faits. En réalité, ici et ailleurs, les femmes doivent toujours se battre contre diverses formes de domination à tous les niveaux : travail, salaire, vie publique, vie privée, violences conjugales...

Dans la Fonction publique, l'ensemble des organisations syndicales a signé, en 2013, un protocole d'accord sur l'égalité professionnelle femmes/hommes.

Cet accord, destiné à être décliné et appliqué par tous les employeurs publics, devait permettre d'aboutir à une égalité réelle et non plus virtuelle.

Pourtant, les derniers rapports annuels dans la Fonction publique confirment l'existence des inégalités :

- Des écarts de rémunérations toujours au désavantage des femmes. C'est en particulier le cas, à niveau de diplôme équivalent, des filières féminisées par rapport aux autres ;
- Une sous-représentation des femmes aux postes d'encadrement supérieur ;
- Une évolution et un déroulement de carrière ralentis (interruption, temps partiel...);
- Une précarité importante chez les femmes (la majorité des non titulaires est composée de femmes) ;
- Des inégalités de pensions.

Aussi, nous appelons les personnels à faire du 8 mars 2017 une journée d'interventions et d'actions sur les lieux de travail pour les droits des femmes. Nous appelons à des initiatives précisement à 15h40, heure à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement puisque, globalement, elles sont toujours payées 25 % de moins que les hommes.

Ces initiatives peuvent être précédées par la tenue d'HMI suivies de débats à 15h40.

Nous appelons à l'action pour exiger l'application de l'accord égalité et plus précisément :

- ✓ Obligation de déclinaison localement de l'accord égalité FP
- ✓ Démarche intégrée de l'égalité comme sti-

pulé dans l'accord : l'égalité doit se concevoir en permanence en amont de toute décision, de lois, accords et doit être intégrée dans toutes les négociations, avec une obligation de résultat pour lutter contre les inégalités.

- ✓ La suppression de tous les écarts de salaires H/F : un rapport annuel de situation comparée (RCS) à tous les niveaux des titulaires et non titulaires, doit permettre un état des lieux précis pour mieux identifier les inégalités femmes/hommes ;
- ✓ L'application du principe « à travail de valeur égale, salaire égal » en particulier pour la reconnaissance des qualifications des métiers à prédominance féminine par la réévaluation des grilles salariales ;
- ✓ La reconnaissance de la pénibilité pour les métiers à prédominance féminine ;
- ✓ Une réelle mixité des métiers pour les femmes et pour les hommes ; pour une amélioration des conditions de travail pour tous et toutes ;
- ✓ Le maintien des RTT durant les congés maternité ;
- ✓ L'abandon des mesures de flexibilité du temps de travail car elles remettent en cause la conciliation entre vie privée et vie professionnelle des femmes ;
- ✓ L'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles ;
- ✓ L'assurance d'un déroulement de carrière pour toutes les femmes et de leur accès aux postes à responsabilité ;
- ✓ Pour la revalorisation des pensions de retraite où les femmes subissent les conséquences des maternités, de prise en charge familiale, et des bas salaires dans des métiers peu reconnus ;
- ✓ Un grand plan d'action pour permettre l'articulation vie privée/vie professionnelle.

Les organisations appelantes font le choix de déposer un préavis de grève pour la journée du 8 mars.





L'égalité femmes / hommes participe du progrès social pour tous !

La journée du 8 mars ne se « fête » pas par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail. Journée internationale pour les droits des femmes, elle est une journée de lutte pour l'égalité.

En 2017, le contexte politique, social et économique tant international que national n'offre pas de répit pour tous/tes celles et ceux qui œuvrent à plus d'égalité et de justice sociale. La banalisation des idées d'extrême droite, la montée des conservateurs dans les élections (aux Etats-Unis, dans différents pays Européens notamment) sont des signes inquiétants pour les droits des femmes, pour les droits des populations qui fuient les guerres, la tyrannie, l'homophobie ou tout simplement la misère.

En France, le contexte social et politique avec les dernières lois (Travail, Macron, Rebsamen...), la répression du mouvement social, comme la banalisation des idées de l'extrême droite obligent nos organisations syndicales et féministes à s'allier pour contraindre à pied à pied leur propagande mensongère et les reculs sociaux pour les salarié/es, chômeurs/ses, précaires, étudiant/es et retraité/es.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable parce qu'elle participe du progrès social.

Des mesures ambitieuses avec des moyens dédiés doivent être mis en œuvre de façon urgente. Des mobilisations d'ampleur, combattives et solidaires nous permettront de les imposer.

► En 2017, nous voulons que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.

► En 2017, nous voulons que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause. Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics, garants d'une égalité de traitement pour toutes et tous.

► En 2017, nous voulons que cessent les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, dans l'espace public comme à la maison.

► En 2017, nous voulons des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.

► En 2017, nous voulons le partage des tâches domestiques et des services publics de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes.

Dans la fonction publique, non seulement les inégalités femmes/hommes ne se réduisent pas, mais l'évolution va vers la dégradation.

► **15% d'inégalité salariale H/F dans la fonction publique**

L'écart salarial femmes/hommes dans la fonction publique est de 16% dans le versant Etat, 22% dans l'Hospitalier, 10% dans le Territorial. Dans le privé l'écart salarial est de 19%.

Le combat n'est pas encore gagné ! Les carrières des hommes et des femmes ne sont pas égales !

La fonction publique est majoritairement composée de femmes, mais l'encadrement est majoritairement masculin.

► **En 2013, dans la fonction publique, 62 % des agents sont des femmes (63 % en catégorie A et C, 56% en catégorie B), mais elles ne sont plus que 40 % dans l'encadrement supérieur.**

L'accord Egalité professionnelle dans la fonction publique affiche de grands principes (axe 2 de cet accord : rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes et les parcours professionnels dans la fonction publique). Mais il ne trouve aucune déclinaison dans les mesures PPCR (parcours professionnels, carrière et rémunération). Bien au contraire, la dégradation est en route ! La suppression des carrières minimum pénalise les femmes.

► **Les femmes qui travaillent à temps partiel pénalisées**

Le temps partiel est choisi par les femmes dans la fonction publique pour leur permettre de concilier vie professionnelle et vie personnelle (83% des temps partiels en 2013)... il faut dire qu'on est encore loin du partage égal des tâches familiales (4h pour les femmes contre 2h15 pour les

hommes).

Pour une évolution de carrière, la formation professionnelle est une des conditions indispensables. Mais on constate que le DIF (droit individuel à la formation) est proratisé en fonction du temps partiel : l'administration rabiote au détriment des femmes ! C'est une mesure discriminatoire. De fait, le temps partiel est un frein aux évolutions de carrières des femmes.



**Mercredi 8 mars HMI commune DNEF/DGE
en salle 124 au premier étage entre 15h00 et 16h00
Venez débattre !!!!**